

APPEL À CANDIDATURE
PROGRAMME POINT SUD 2024

Les chercheuses et chercheurs, les institutions scientifiques et les fondations pour la recherche basés en Allemagne œuvrent avec succès au-delà des frontières établies par les anciennes puissances coloniales majeures. Non seulement ces scientifiques dépassent les barrières nationales et linguistiques, mais elles/ils ont su encourager les échanges entre différentes traditions de pensée. C'est pourquoi l'Université allemande peut contribuer substantiellement à l'élaboration d'une science postcoloniale.

À cette fin, l'Université Goethe de Francfort et la Fondation allemande pour la recherche (DFG) ont convenu de créer le « Programme Point Sud » en 2009, un cadre où des activités relatives aux sciences sociales et aux humanités sont organisées. Ce faisant, la DFG couvre les frais de voyage et de séjour des participants. L'organisation des ateliers et conférences du programme reposent sur un réseau scientifique. En plus de l'Université Goethe et l'Institut d'études avancées de Nantes, les institutions membres de ce réseau en Afrique sont :

- Centre africain de recherche sur les traites et les esclavages (CARTE) à l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal,
- Centre d'études africaines à l'Université Eduardo Mondlane, Maputo, Mozambique,
- Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), Ouagadougou, Burkina Faso,
- Institut des sciences des sociétés (INSS) à Centre national de la recherche scientifique et technologique, Ouagadougou, Burkina Faso,
- Institut des études africaines à l'Université du Ghana, Legon, Accra, Ghana,
- Faculté de sciences humaines à l'Université Omar Bongo, Libreville, Gabon,
- Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et de développement local (LASDEL), Niamey, Niger,
- Point Sud – Centre de recherche pour le savoir local, Bamako, Mali,
- Stellenbosch Institute for Advanced Study (STIAS), Stellenbosch, Afrique du Sud.

Les activités du programme se déroulent uniquement sur place et en collaboration avec ces institutions.

Le programme est ouvert à toutes les scientifiques basés en Allemagne travaillant sur des thèmes liés à l'Afrique. Les scientifiques employés dans les universités allemandes sont donc les requérants principaux et responsables des activités individuelles prévues. Une coopération étroite avec des co-requérant(e)s africain(e)s est toutefois une condition préalable à l'obtention d'un financement. Les requêtes peuvent également être initiées par des chercheuses et chercheurs africain(e)s. Dans ce cas, il est également nécessaire de soumettre la proposition avec des partenaires de coopération allemands. S'il n'existe pas de contacts scientifiques, le coordinateur et le comité de pilotage seront heureux de vous aider à trouver des partenaires potentiels. Aucune restriction de nationalité n'est prévue pour les participant(e)s. Un comité de pilotage choisit les ateliers proposées par les requérant(e)s pour en faire une demande globale adressée à la DFG qui ensuite l'évalue. Le requérant de cette demande globale est le Professeur Mirco Goepfert de l'Université Goethe à Francfort/Main qui préside le comité de pilotage.

Sont membre du comité:

- Pr Rose Marie Beck, Université de Leipzig,
- Pr Mamadou Diawara, Université Goethe de Francfort/Main,
- Pr Andreas Eckert, Université de Humboldt à Berlin,
- Pr Mirco Goepfert, Université Goethe de Francfort/Main,
- Pr Bernard Lategan, STIAS Stellenbosch,
- Pr Birgit Meyer, Université d'Utrecht,
- Pr Dieter Neubert, Université de Bayreuth,
- Dr Nadine Siegert, Institut Goethe de Lagos.

Les financements seront accordés en fonction des critères généraux ci-après :

- Sont éligibles: des formules classiques comme les conférences, séminaires, ateliers, écoles doctorales, « summer schools » ou « field schools ». En outre, la proposition de formules innovatrices comme les ateliers de développement de projet (« project development

workshops ») ou de rencontres en vue d'élaborer de nouveaux sujets ou projets de recherche doit être encouragée.

- Les formats numériques sont désormais éligibles ! Il s'agit de vidéoconférences intégrales, mais aussi de formats hybrides où certains participants se réunissent sur place en Afrique, d'autres virtuellement.
- Ne sont pas éligibles: les réunions internes de projets ou réseaux, les réunions de planification, les réunions préparatoires pour la préparation des demandes de financement par des tiers, les missions de recherche de projets et l'enseignement de la recherche dans les différents instituts.
- Un des objectifs essentiels du programme est de tisser des relations durables avec des chercheuses et chercheurs, des institutions et des réseaux scientifiques. Pour ce faire, des ateliers ou conférences organisés par des requérant(e)s qui ont déjà participé au programme et qui approfondissent leur sujet sont encouragés.
- Bien que le programme s'adresse d'abord aux sciences sociales et aux sciences humaines, les initiatives multidisciplinaires, en particulier celles qui impliquent les sciences naturelles et la médecine sont vivement encouragées.
- Aucune restriction thématique n'est prévue, dès lors que la référence à l'Afrique est claire.
- L'Université de Francfort met à la disposition du Programme Point Sud un coordinateur scientifique qui aidera les requérants à rédiger leurs requêtes et veillera au bon déroulement des activités y afférents. Enfin, l'organisation des voyages des participant(e)s ainsi que le compte rendu financier de chaque activité échoient à l'Université de Francfort, afin de soulager les requérants de toute charge administrative et logistique. Les fonds seront alors versés directement à l'Université de Francfort et gérés sur place.

L'évaluation par les membres du comité se fait d'après les critères suivants :

- Qualité novatrice du contenu et la formule de la candidature,
- Multidisciplinarité,
- Coopération avec les chercheuses et les chercheurs et institutions en Afrique,
- Prise en compte de jeunes chercheuses et chercheurs doctorant(e)s ou post-doctorant(e)s,
- Respect du critère du genre dans le choix des participant(e)s,
- Durabilité des activités (publications des résultats, création de nouveaux réseaux etc.),
- Nature du rapport au lieu où la conférence se tient, ou à l'institution membre du réseau.

Les requérant(e)s doivent choisir le lieu et l'institution partenaire du réseau en Afrique où elles/ils souhaitent organiser leur atelier. Ce choix doit être justifié. Toutefois, la décision finale relève de la compétence du Comité de pilotage.

Le lien avec le lieu et l'institution choisie en Afrique peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'associer des chercheuses et chercheurs ainsi que des institutions scientifiques locales comme co-requérant(e)s ou participant(e)s de l'atelier. Une autre forme serait la participation de représentant(e)s de la société civile locale à l'atelier, ou la visite des institutions locales selon la thématique. Si les requérant(e)s ne disposent pas des contacts nécessaires, le coordinateur peut aider à établir de contacts. La requête du format numérique doit indiquer l'institution partenaire du réseau qui fera office d'hôtesse virtuelle.

Un aspect central du programme est d'associer les universités locales aux activités sous forme de conférences-débats animées par des participant(e)s. Pour ce faire, les conférencières et conférenciers concernés peuvent prolonger leur séjour de deux à trois jours.

Le respect de l'aspect du genre est d'une grande importance pour le programme. Il consiste à tenir compte de l'équilibre parmi les participant(e)s, mais suppose aussi d'inclure cette dimension dans les débats, ainsi que dans le texte même de la requête.

Les demandes qui prévoient un échange sud-sud avec des scientifiques de pays africains anglophones ou lusophones, d'Amérique Latine ou d'Asie, ainsi que les ateliers qui s'adressent aux jeunes sont

particulièrement appréciées. Un objectif central du programme est de comparer des perspectives du sud avec celles du nord dans le but de contribuer à une réflexion critique sur la production du savoir.

La requête doit être structurée comme suit:

- 1. Titre
- 1.1 Requéran(t)e(s) (Nom, statut académique, discipline, affiliation institutionnelle)
- 1.2 Sujet et objectif(s) (max. 2 pages). Il s'agit de souligner et de clarifier le potentiel innovateur de votre perspective et de vos questions scientifiques par rapport à la recherche et à la littérature en cours. Il est inutile d'inclure une bibliographie. Il suffit de citer des noms de scientifiques à qui vous ferez références entre parenthèses dans le texte.
- 1.3 Formule et organisation (max. 2 pages). Cette partie de la demande doit inclure des informations sur la durée et la formule de l'atelier. Il s'agit ici de montrer comment vous voulez traiter votre sujet et vos questions dans un programme concret. En outre, les requéran(t)e(s) sont priés de préciser et de justifier le lieu choisi. Elles/Ils doivent spécifier comment surmonter les barrières linguistiques (anglo-, franco-, lusophone) éventuelles et indiquer si une publication des résultats, la création d'un nouveau réseau scientifique ou des activités communes sont planifiées.
- 1.4 Participant(e)s (max. 1 page). La requête doit inclure une liste de participant(e)s prévus précisant leur nombre, statuts académiques, disciplines et leurs affiliations institutionnelles. Si les requéran(t)e(s) veulent travailler avec un appel à contributions, le nombre total de participant(e)s prévus et leur provenance (combien de l'Europe, l'Afrique etc.) doit être mentionnés ainsi que le mode de circulation de l'appel. Les ateliers du programme réunissent en moyenne 25 personnes, y inclus les requéran(t)e(s).
- 1.5 Profil scientifique et publications de requéran(t)e(s) (max. une demi-page par requéran(t)e). Prière de se limiter aux travaux actuels et aux publications qui ont trait au thème de la conférence ou de l'atelier.
- Mise en forme: Times New Roman, taille de caractères 11 points, interligne simple

Veillez noter qu'il n'est pas nécessaire d'inclure un budget et une bibliographie de l'état actuel de la recherche sur le thème proposé.

Le plan de travail pour la période 2024 est ce qui suit :

- Dépôt du projet d'un maximum de six pages, le 24 mai 2023 au plus tard à l'adresse : scholze@em.uni-frankfurt.de
- Prière de prendre contact avec Mr Scholze le plus tôt possible en lui communiquant une première version du projet, afin de recevoir des commentaires.
- Sélection des projets fin juin 2023
- Dépôt de la demande collective à la DFG en juillet 2023
- Évaluation et décision du financement par la DFG prévues pour l'automne 2023
- Les projets retenus peuvent être mis en œuvre à partir de juin 2024

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Dr Marko Scholze, scholze@em.uni-frankfurt.de, Tél. : +49 (0) 69-798-33013 ou Homeoffice : +41-7804006609. Veuillez-vous référer aussi à notre site web : <http://pointsud.org/programme/>